



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 8401, rue des Trois-Mâts (lot 3 019 221) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Desjardins qui se tiendra le **mercredi 27 mars 2019, à 18 h 30**, au bureau d'arrondissement de Desjardins situé au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme la largeur minimale de l'allée de circulation à 2,94 mètres au lieu de 3 mètres et réduire cette largeur sur une longueur d'environ 8,56 mètres (soit vis-à-vis le garage attenant à l'habitation) pour l'aménagement de l'allée d'accès véhiculaire (exigée à 3 mètres) entre le devant du garage et l'accès véhiculaire, tel que prescrit par les articles 141 et 158 ; ce dernier article se retrouve à l'item « Dispositions particulières » du tableau intitulé « Garage détaché » du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 12 mars 2019

Hélène Jomphe, chef de service